

Type D - PROJET À CARACTÈRE ÉCOLOGIQUE

	étape 1	étape 2
1 - Concept et réponse aux besoins en matière écologique	10	12,5
2 - Méthode de construction et choix durable	20	20
3 - Efficacité et autonomie énergétique	15	15
4 - Impact écologique	10	10
5 - Rapport qualité prix et retour sur l'investissement	15	12,5
6 - Aménagement écologique des sites/gestion de l'eau	10	10
7 - Qualité de l'air intérieur santé et bien-être	10	10
8 - Appréciation du juré	10	10
	100	100

#